

Le technicien supérieur en assistance technique d'ingénieur intervient dans les secteurs de l'industrie, des laboratoires de recherche et de développement, du tertiaire, du transport, de l'aéronautique et du secteur public. Il est le collaborateur direct de l'ingénieur qu'il assiste sur les plans techniques, administratifs et commerciaux, de recherche, d'études, de gestion et de suivi de la production.

La grande pluridisciplinarité du métier demande au technicien supérieur en assistance technique d'ingénieur d'avoir des compétences dans les domaines technologiques et scientifiques, en communication et commercial.

Compétences développées au cours de la formation :

- Analyse, conception, modification de documents, de solutions techniques, de protocoles
- Rédaction de cahier des charges, de notices et procédures, de devis, de comptes rendus
- Organisation, suivi des opérations qualité, maintenance, et de production
- Planification, suivi technique et maîtrise des coûts d'un projet
- Communication, animation et management d'une équipe

Au sein :

Des secteurs industriels, tertiaires, bâtiments, travaux publics

Tâches susceptibles d'être confiées à l'apprenti-e- :

- Participer à l'élaboration et à la rédaction d'un cahier des charges fonctionnel
- Animer une réunion, un groupe de travail, un groupe projet
- Participer à des travaux d'essais et de mesures
- Réaliser et suivre des plannings d'opérations de maintenance et de suivi
- Concevoir ou modifier une solution technique
- Mettre à jour une bibliothèque technique, une base de données
- Participer à la conduite d'une politique de sécurité, d'environnement ou de qualité de l'entreprise

Qualités requises :

- Sens des responsabilités, esprit d'initiative, autonomie
- Organisation, méthode, adaptabilité
- Capacité d'anticipation et de projection
- Qualités de communication orale et écrite

Niveau professionnel à l'issue de la formation :

- Technicien supérieur

Evolution professionnelle :

- Technicien chargé d'étude ou d'essais, technicien méthodes/qualité
- Assistant du processus qualité
- Chargé d'affaires, chargé d'études

Durée de la formation :

- 2 ans dont 40 semaines au CFA

Rythme de l'alternance :

- 2 semaines au CFA / 2 semaines en entreprise

Contrat d'apprentissage :

L'apprenti perçoit une rémunération minimale correspondant à un pourcentage du SMIC dont le taux varie suivant son âge et son ancienneté dans le contrat.

Après la signature de son contrat, il est salarié de l'entreprise d'accueil, il bénéficie donc des dispositions applicables à l'ensemble des salariés de ladite entreprise.

Ce contrat comporte une période d'essai de 45 jours de travail effectif en entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

Matières professionnelles :

- Sciences physiques appliquées
- Etude des systèmes techniques
- Génie électrique – Automatisme – Informatique industrielle
- Construction mécanique
- Organisation industrielle

Matières générales :

- Mathématiques
- Culture générale et expression
- Anglais
- Bureautique et outils de communication – Economie et gestion d'entreprise

Modalité de validation :

- Examen final

Poursuite de formation possible :

- Licence professionnelle
- Ecole d'Ingénieur

Conditions d'admission :

- Etre âgé de moins de 30 ans
- Etre détenteur du Bac STI2D, du Bac Pro MELEC ou industriel, Bac S option SI
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Avoir fourni l'ensemble des pièces justificatives du dossier d'inscription

CFA MARTELLO - Métiers de l'Électricité

Campus de l'Apprentissage
3 bd du Bâtonnier Cholet 44100 NANTES
Tél. : 02 40 40 66 67 - Fax : 02 51 83 92 91
Email : contact@martello-cfaelectricite.fr
www.martello-cfaelectricite.fr

